

Élections des représentants du personnel

Scrutin du 10 décembre 2026 / CDG69

Liste de candidature

Désignation du scrutin : CAP C

Liste présentée par : Fédération Autonome – Syndicat National des Territoriaux (FA-SNT)

Répartition des suffrages exprimés entre organisations syndicales : 70% FA-FPT / 30% SNT-CFE CGC

Appartenance de l'Organisation syndicale présentant la liste : FA-FPT / SNT-CFE CGC

Nom du délégué de liste : AIGUESPARSES Pascal

Nom du délégué suppléant* : DEPALLE Sébastien

Liste des candidats (ordre de présentation) :

ORDRE	Prénom	Nom	SEXE	Collectivité	Filière
1	DANIELLE	AGUERA	F	LA MULATIERE	TECHNIQUE
2	MARYLAURE	KELSH	F	CHAPONOST	ATSEM
3	NADEGE	BECHARD	F	DARDILLY	ATSEM
4	REGINE	BASTI	F	CHAPONOST	TECHNIQUE
5	SEVERINE	MULOT	F	LENTILLY	ADMNISTRATIF
6	ALISSONE	PUGET	F	LA MULATIERE	ATSEM
7	YOUSSEF	MAME	H	ST PIERRE DE C	TECHNIQUE
8	CAROLE	CHAPPAT	F	GENAS	Adjoint A.
9	PATRICK	FARAUULT	H	St Bonnet de M	Adjoint A.
10	CEDRIC	VIRET	H	NEUVILLE	PM
11	JEAN MICHEL	GILLANT	H	TERNAY	PM
12	EFIA	MAHROUGI	F	FEYZIN	TECHNIQUE
13	NORA	KASSIR	F	FEYZIN	ATSEM
14	Jean-François	PRIN	H	POMMIERS	TEC
15	CYRIL	KNIEBIHLY	H	FEYZIN	PM
16	SABRINA	GESTIN	F	TERNAY	PM

La présente liste comprend au total 16 (seize) candidatures.

La présente liste comporte 10 (dix) candidatures de femmes et 6 (six) candidatures d'hommes.

Fait à St Foy les Lyon, le 19 Octobre 2026

Le délégué de liste NOM, Prénom AIGUES PARSES Pascal

Signature :

P. Sébastien JETEAU


Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées en version papier et électronique par le cdg69, service Carrières et organisation, dans le cadre des élections professionnelles du 10 décembre 2026.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service carrières et organisation et électeurs auprès de ces instances (CAP, CCP et CST) ; les données seront également transmises au prestataire de vote électronique pour publication de la liste des candidats sur la plateforme.

Les données sont conservées pendant la durée réglementaire de 2 ans puis seront archivées par le cdg69 et détruites par le prestataire. En cas de recours, les données seront archivées et détruites de la même manière après le rendu de la décision de la juridiction concernée et épuisement des voies de recours.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du cdg69 : dpd@cdg69.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.